

YANNICK SIMON

L'Association artistique d'Angers (1877-1893)

Histoire d'une société de concerts populaires,
suivie du répertoire des programmes des concerts

Publié avec le soutien du Ministère de la Culture

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MUSICOLOGIE

2006

Tout comme celle qui est proposée par Élisabeth Bernard, cette liste ne peut prétendre à l'exhaustivité. Ne comportant que les villes auxquelles est associée l'expression « concerts populaires », elle ne peut qu'ignorer celles dans lesquelles des concerts populaires sont organisés par des sociétés dont le titre ne comporte pas ces deux mots. C'est le cas de Bordeaux¹ où la Société de Sainte-Cécile, fondée en 1843, donne, à partir de 1867, des « concerts populaires de musique classique et moderne » qui deviennent réguliers en 1874. Il est néanmoins avéré que l'expression « concert populaire », vraisemblablement introduite en France par Padeloup en 1861, connaît dans les trois décennies suivantes une grande prospérité.

Reste à en donner une définition précise. Popularisée en France par Padeloup, elle est ensuite reprise par ses imitateurs qui se l'approprient et l'utilisent comme une sorte de label. Dans le cas de l'Association artistique d'Angers, la mention « Concert populaire » figure en gros sur les affiches dont elle est, par conséquent, l'information principale. En outre, à Angers, l'usage privilégie l'expression « Concert populaire », plus fréquemment utilisée que « Association artistique », pour évoquer la société de concert angevine. Pour autant, la définition de l'expression reste floue. L'air du temps lui assure un franc succès mais fait craindre les emplois abusifs. Intéressé, Padeloup tente de faire des concerts populaires une marque déposée dont il réclame l'entière propriété. S'adressant au ministre de l'instruction publique, il fait valoir, pour réclamer la plus forte part de la toute nouvelle subvention accordée aux sociétés de concert, que « sa fondation est seule autorisée à revendiquer le titre de Concerts populaires². » Les exemples exposés ci-dessus montrent que l'exclusivité de l'utilisation de l'expression n'existe pas en France, du moins hors de Paris. « Concert populaire » ne semble pas non plus un label attribué par une autorité ministérielle en fonction d'un cahier des charges. Dans l'état actuel de nos recherches, l'existence d'un tel cahier des charges nous paraît peu probable. Si l'octroi de subventions par le ministre de l'instruction publique est réellement soumis à l'acceptation des clauses d'un cahier des charges, officiel à partir de 1897³, ou d'engagements dont le respect est contrôlé par un inspecteur dans les années antérieures, rien ne permet d'affirmer que de tels accords conditionnent l'emploi de l'expression « concert populaire ». En fait, la formule, devenue familière grâce à Padeloup à partir de 1861, fonctionne désormais comme un effet d'annonce. Cependant, il apparaît que le prix des billets d'entrée soit déterminant pour justifier l'emploi de la formule, du moins auprès de l'opinion publique : « Hélas ! la vaste salle [du Cirque d'hiver où sont donnés les concerts dirigés par Padeloup] ne peut plus se remplir comme au beau temps passé. Les prix des

1. Voir Joëlle Gruet-Aizic, « Trois grandes sociétés musicales de Bordeaux aux XIX^e et XX^e siècles : la Société de Sainte-Cécile, le Cercle philharmonique, la Société de musique de chambre », *Musique et société. La vie musicale en province aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles*, Actes des journées d'études de la Société française de musicologie (Rennes, 8 et 9 septembre 1981), Rennes : Publication de l'Université de Rennes II, 1982, p. 99-105.

2. « Rapport fait au nom de la commission du budget sur le budget de l'exercice 1879, ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, partie relative au service des beaux-arts, par M. Antonin Proust, député, Chambre des députés, annexe n°877 », *Journal officiel*, 28 nov. 1878 (1^{er} supplément), p. 11121-11142.

3. Voir M. Chimènes, « Le budget de la musique sous la III^e République ».

quelques aménagements en 1882 (les sièges sont refaits à neuf et une allée centrale est aménagée) le confort reste précaire : « L'entrée des huit loges était au centre, celle des premières à droite, les secondes à gauche. Six arcades décorées des blasons des principales villes de Maine-et-Loire surplombaient les gradins. Les sièges des loges étaient généreusement rembourrés en crin végétal et couverts de velours rouge. Aux premières, il fallait vous contenter d'une garniture de foin et de crin recouverte d'un fort tapis de laine. Pour les secondes, vous auriez dû apporter un coussin, ce n'étaient que des planches¹... » Plus problématique est encore la question du chauffage. Sa mise en service et son efficacité conditionnent, partiellement, le nombre d'entrées (par grand froid la salle est peu remplie constatent les commentateurs) et la réceptivité des œuvres inscrites au programme : « Il y a huit jours, dans un Cirque glacé, nous écoutions, à demi gelés, l'œuvre démesurément longue de Rubinstein ; cette fois, dans la tiède atmosphère d'une salle bien chauffée, nos oreilles se délectaient à l'audition d'une musique pleine d'originalité, d'intérêt et de poésie². »



Le Cirque-Théâtre d'Angers. ADML.

1. Sylvain Bertoldi, « Le Cirque-Théâtre », *Contact*, 10 (février 1993), 26-27.
 2. *Angers-musical*, n°10 (1^{er} déc. 1887).

des occurrences). Les occurrences associées à des étrangers concernent, pour 43,12 % d'entre elles, des compositeurs allemands ou autrichiens. Les œuvres de Wagner occupent 27,5 % de toutes celles issues de compositeurs non français.

Les résultats partiels établis cette fois-ci à partir, non plus des seules occurrences associées aux noms des 64 compositeurs les plus joués par l'orchestre de l'Association, mais de l'ensemble des noms des compositeurs (dont, sur un total de 353, nous connaissons les dates pour seulement 291 d'entre eux) apportent un éclairage différent qui, néanmoins, ne remet pas en cause les chiffres précédents. De fait, sur les 291 noms de compositeurs dont les dates nous sont connues, 70,78 % sont associés à des vivants en 1877 (57,52 % pour le groupe des 64 compositeurs les plus cités). Parmi ceux-ci, 59,70 % sont des compositeurs français (75,64 % dans le groupe des 64).

De cet ensemble de chiffres, il convient de tirer les premiers enseignements susceptibles de nous fournir les éléments nécessaires à l'organisation de l'étude des compositeurs interprétés par l'Association. En premier lieu, on ne peut qu'être frappé par le fait que, alors qu'elles représentent 69 % de la programmation de l'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire entre 1828 et 1870, les œuvres de Beethoven, Haydn, Weber et Mozart n'occupent que 13,11 % des programmes¹. Cette différence résulte de la volonté de Bordier de privilégier la musique vivante en général, et la musique contemporaine française en particulier : les compositeurs français sont les plus nombreux mais aussi les plus joués. En second lieu, la programmation de l'Association se caractérise par une grande diversité. Elle programme 353 compositeurs différents, ce qui n'exclut pas l'insistance sur certains noms tant pour la musique classique que pour la musique contemporaine. La même remarque s'applique aux compositeurs français et étrangers. Parmi ceux-ci, le nom de Wagner occupe une place particulière.

LES ŒUVRES ET EXTRAITS D'ŒUVRES LES PLUS INTERPRÉTÉS

Compositeur	Œuvre ou extrait d'œuvre	Nombre d'occurrences
Weber, Carl Maria von	<i>Oberon</i> , Overture	35
Beethoven, Ludwig van	<i>Symphonie n°5</i> op. 67 en <i>ut</i> min.	30
Rossini, Gioachino	<i>Guillaume Tell</i> , Overture	25
Massenet, Jules	<i>Don César de Bazan</i> , Entr'acte Sévillana	24
Beethoven, Ludwig van	<i>Symphonie n°6</i> « Pastorale » op. 68 en <i>fa</i> maj.	22
Weber, Carl Maria von	<i>Der Freischütz</i> , Overture	22
Berlioz, Hector	<i>La Damnation de Faust</i> op. 24, I, 3, Marche hongroise	21
Guiraud, Ernest	<i>Suite d'orchestre</i> , Carnaval	20

1. Corinne Schneider, « Le concert, lieu d'expression de la temporalité », p. 11-12.

semble des compositeurs modernes (8,80). Les compositeurs étrangers sont très minoritaires (5,64 % des occurrences). Au moins 72 des 98 compositeurs sont français¹. Les titulaires du prix de Rome ne sont que dix-sept². Quelques absences sont notables : Gustave Charpentier (1860-1956) (Prix de Rome 1887), Paul Dukas (1865-1935) (1888), Alfred Bachelet (1864-1944) (1890) et Claude Debussy (1862-1918) (1884).

Les œuvres des modernes

L'analyse d'un corpus de compositeurs ne présente pas de difficultés particulières. Seules des lacunes (de dates et de nationalités principalement) lui portent préjudice sans pour autant en annuler les conclusions. Divers classements et tris permettent aisément de dégager les tendances de la programmation d'une société de concert. En revanche, un travail similaire apparaît plus périlleux pour l'analyse du corpus d'œuvres. Il présuppose, notamment, que l'auteur du travail soit en mesure de déterminer le genre de toutes les œuvres, et, par conséquent, de les connaître ou de pouvoir les consulter. L'ampleur du corpus imposant nécessairement la définition d'un échantillon, nous avons fait le choix, non pas de prendre un groupe de concerts (soit la totalité des concerts d'une ou de plusieurs saisons, ou un ensemble de concerts répartis sur toute la période), mais de privilégier les œuvres de certains compositeurs. C'est pourquoi, nous nous intéresserons uniquement aux œuvres des soixante-douze compositeurs identifiés comme français et venus à Angers au moins une fois présenter une ou plusieurs de leurs propres œuvres. Éminemment suggestif, ce choix nous permettra de polariser notre attention sur la musique symphonique composée à l'ère du concert populaire en France.

Les œuvres ayant pour seul titre le mot « symphonie » sont peu nombreuses. Nous en avons relevé onze associées aux noms de Broustet, Duprato, Guilmant, Lacombe, Lalo, Lefebvre, Messenger, Saint-Saëns, Salomé, Savard et Widor. D'autres titres comportent le mot « symphonie » mais il est suivi d'un sous-titre ou d'un adjectif, ou constitue une simple indication complémentaire : *Symphonie orientale*, *Symphonie gothique* et *Le Tasse* de Godard ; *Ariane*, symphonie-cantate de Guilmant ; la *Symphonie romantique* et *La Mer*, ode symphonie, de Joncières ; la *Symphonie espagnole* de Lalo ; la *Symphonie-concerto* de Fernand Leborne (1862-1929) ; *L'Inde*, ode symphonie, *Les Poèmes de la mer*, ode symphonie, et *La Forêt* de Jean-Baptiste Weckerlin (1821-1910) ; *Nuit de Sabbat* de Widor. En revanche, l'expression « poème symphonique », dont la mention n'est pourtant pas systématique, apparaît à treize reprises. Le poème symphonique et la musique à programme sont des genres plus prisés que

1. La nationalité de dix compositeurs est indéterminée.

2. Claudius Blanc (1854-1900), Bourgault-Ducoudray, Bruneau, Dubois, Jules Duprato (1827-1892), Gounod, Guiraud, Lefebvre, Charles-Henri Maréchal (1842-1924), Georges Marty (1860-1908), Massenet, Émile Paladilhe (1844-1926), Pessard, Gabriel Pierné (1863-1937), Théodore Salomé (1834-1896), Marie-Emmanuel-Augustin Savard (1861-1942) et André Wormser (1851-1926).

ANNEXE N°11

**ENREGISTREMENT DES STATUTS DE
L'ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS, LISTE DES SOUSCRIPTEURS,
ÉTAT DES VERSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES SOUSCRIPTEURS,
PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,
FEUILLE DE PRÉSENCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 AVRIL 1889,
PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE SÉANCE DE LA COMMISSION
ADMINISTRATIVE DU 5 AVRIL 1889, DÉPÔT DU 1^{ER} MAI 1889
PAR DEVANT M^E HÉDELIN ET SON ASSOCIÉ NOTAIRES À ANGERS
(ADML, 6 U 1/878, FEUILLETS 316-337.)**

« Dépôt du 1^{er} mai 1889

Pardevant M^e Charles Édouard Hédelin et son collègue notaires à Angers soussignés

Ont comparu

Monsieur Julien Bahuaud, docteur médecin demeurant à Angers rue Lenepveu, n°34

Monsieur Victor Beaumont propriétaire demeurant à Angers boulevard du Roi René, n°72

Monsieur Charles Gabriel Billard propriétaire demeurant à Angers rue Ménage n°17

Monsieur Jules Bordier, banquier demeurant à Angers rue du Mail n°88

Monsieur Édouard Cointreau, négociant demeurant à Angers quai Gambetta n°39

Monsieur Paul Lépicié, facteur de pianos demeurant à Angers rue de la Préfecture n°26

Monsieur Max Richard, manufacturier, officier de la légion d'honneur, demeurant à Angers rue de la Madeleine n°17

Monsieur Louis comte de Romain, propriétaire demeurant à Angers rue Joubert n°2

Monsieur Paul Rondeau, négociant demeurant à Angers rue du Pré Pigeon

Et Monsieur Alphonse Vielle, négociant demeurant à Angers rue Boisnet n°52.

Lesquels ont, pour ces présentes déposé à M^e Hédelin, l'un des notaires soussignés et l'ont requis de mettre au rang de ses minutes à la date de ce jour

L'un des doubles originaux d'un acte sous seings privés, dressé conformément à la loi du vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-sept à Angers le onze mars mil huit cent quatre-vingt-neuf aux termes duquel les comparants ont établi les statuts d'une société anonyme ayant pour objet de donner des concerts à Angers et de fournir à la ville d'Angers un orchestre pour le Théâtre, sous la dénomination de Association artistique d'Angers.

Les comparants déclarent que le capital de la société anonyme fondée entre eux est entièrement souscrit et qu'il a été versé conformément aux statuts par chaque souscripteur une somme égale au quart de chaque action.

Dimanche 11 février 1883

164

165^e concert populaire (16^e de l'abonnement)

Nota. — Les cinq Symphonies de Mendelssohn seront exécutées successivement par ordre chronologique.

1. Spontini (G.), *La Vestale*, Overture
2. Mendelssohn (F.), *Symphonie n°4 « Italienne »* op. 90 en *la* maj.
3. Flégier (A.), *Badinage* pour instruments à cordes [1^{re} aud.]
4. Massenet (J.), *Suite pour orchestre n°4 « Scènes pittoresques »*

Dimanche 18 février 1883

165

Grand festival Peter Benoit (directeur du Conservatoire de musique d'Anvers) avec le concours de M. J. Dumon (flûte solo de S.M. le Roi des Belges, professeur au Conservatoire de musique de Bruxelles), M. H. Fontaine (basse des Concerts populaires de Paris, professeur au Conservatoire de musique d'Anvers)

M. Peter Benoit dirigera l'exécution de ses œuvres.

Abonnements et entrées de faveur généralement suspendus

Stalles de gradin et loges, 8 F ; stalles de parquet, 6 F ; stalles de pourtour, 4 F ; premières, 2 F. Pour les abonnés : Stalles de gradin et loges, 3 F ; stalles de parquet, 3 F ; stalles de pourtour, 2 F ; premières, 1 F.

1. Mozart (W. A.), *La Clemenza di Tito* K. 621, Overture
2. Benoit (P.), *Le Roi des Aulnes (ouverture romantique)*. — dir. Benoit (P.) [1^{re} aud.]
3. Benoit (P.), *L'Escault*, L'ombre d'Artevelde. — Fontaine (H.) ; dir. Benoit (P.)
4. Benoit (P.), *Concertstück* pour flûte et orchestre. — Dumon (J.) ; dir. Benoit (P.) [1^{re} aud.]
5. Benoit (P.), *Danse dans le Temple*, Hymne à la beauté. — dir. Benoit (P.) [1^{re} aud.]
6. Benoit (P.), *L'Amour dans la vie* (cycles de mélodies), Si la rose a des parfums, Au jardin et Mon cœur plein de désir. — Fontaine (H.) et Benoit (P.) [1^{re} aud.]
7. Benoit (P.), *Charlotte Corday*, Extraits : I, Idylle ; II, Wals ; III, Marche funèbre : Arrivée du cortège, Charlotte, Fureur populaire, Vision de Charlotte, Fureur populaire, Le cortège s'éloigne, Coup fatal. — Benoit (P.) [1^{re} aud.]
8. Saint-Saëns (C.), *Étienne Marcel*, Air de ballet (Valse)

Dimanche 25 février 1883

166

167^e concert populaire (17^e de l'abonnement) avec le concours de M. A. Weingaertner (violoniste, directeur de la Société des concerts populaires de Nantes)

1. Mendelssohn (F.), *Symphonie n°5 « Réformation »* op. 107 en *ré* maj.
2. Godard (B.), *Concerto romantique* pour violon et orchestre op. 35. — Weingaertner (A.)
3. Durand (A.), *Chaconne*
4. Wieniawski (H.), *Deux Mazurkas* pour violon op. 19 n°2, Le Ménétrier. — Weingaertner (A.)
5. Sarasate (P. de), *Zigeunerweisen* pour violon et orchestre op. 20. — Weingaertner (A.)
6. Wagner (R.), *Lohengrin*, Prélude
7. Wagner (R.), *Lohengrin*, III, Prélude [Marche des fiançailles]

Dimanche 4 mars 1883

167

168^e concert populaire (18^e de l'abonnement)

1. Weber (C. M. von) *Preciosa*, Overture
2. Mendelssohn (F.), *Sinfonia* pour instruments à cordes [1^{re} aud.]
3. Wagner (R.), *Parsifal*, Prélude [redemandé]
4. Cahen (A.), *Endymion*, Offrande à Diane [1^{re} aud.]
5. Massenet (J.), *Suite pour orchestre n°6 « Scènes de féerie »* [dédiée à l'Association artistique d'Angers]

Dimanche 11 mars 1883

168

169^e concert populaire (19^e de l'abonnement)

1. Berlioz (H.), *Le Carnaval romain (ouverture)* op. 9
2. Saint-Saëns (C.), *Symphonie n°2* op. 55 en *la* min.
3. Haydn (J.), *Sérénade* pour instruments à cordes (demandé)
4. Raff (J.), *Symphonie n°3, « Im Walde »* op. 153 en *fa* maj., II, Largo (Pendant le crépuscule), III Allegro assai (Danse des Dryades)
5. Gungl (J.), *Le Dernier Amour (Czardas)* [1^{re} aud.]